

N° DOSSIER	ZONE GEOGRAPHIQUE	REF. CADASTRALE
20227091	HAUTE-SAVOIE Morzine	Lieudit "Les Prés de la Combe" Section I

Dossier suivi par : Thomas GUILLEMIN ✉ tguillemin@carrier-geometre.com ☎ 06 77 35 38 82

**Propriété de la
Commune de MORZINE**

Plan de Division et de Servitude

ECHELLE : 1/500

DATE	OBJET / MODIFICATIONS	NOM DU FICHIER
29 / 06 / 2023	Plan initial	20227091_DIV_V01.a.dwg
30 / 05 / 2024	Mise à jour après bornage	20227091_BOR_V01.b.dwg

Bureau principal : La Roche-sur-Foron • Bureaux secondaires : Vétraz-Monthoux, Thyez, Annecy, Taninges, Thônes, Bonneville
Contact : ☎ 04 50 03 01 00 📠 04 50 97 69 83 ✉ info@carrier-geometre.com 🌐 www.carrier-geometre.com

LEGENDE

Légende générale :

	Numéro cadastral		Limite de propriété		Nouvelle division		Bord Enrobé		Bord Empiement		Bordure trottoir		Clôture		Clôture barbelée		Mur de clôture		Marquage au sol		Talus			Borne nouvelle ciment		Borne ciment existante		Borne pierre existante		Angle mur		Angle bâti		Piquet bois		Tirefond		Clou d'arpentage		Axe pilier		Axe ruisseau		Angle clôture			Panneaux		Arbre feuillu		Arbre résineux		Végétaux		Mur de clôture et signe d'appartenance
	Application du Plan Cadastral		Nouvelle division		Bord Enrobé		Bord Empiement		Bordure trottoir		Clôture		Clôture barbelée		Mur de clôture		Marquage au sol		Talus			Borne nouvelle ciment		Borne ciment existante		Borne pierre existante		Angle mur		Angle bâti		Piquet bois		Tirefond		Clou d'arpentage		Axe pilier		Axe ruisseau		Angle clôture			Panneaux		Arbre feuillu		Arbre résineux		Végétaux		Mur de clôture et signe d'appartenance		

DMPIC n°3887S :

	Parcelle cédée par la Commune de Morzine : 1687 Contenance cadastrale : 548 m²
	Parcelle restant la propriété de la Commune de Morzine : 1688 Contenance cadastrale : 995 m²
	Servitude de passage tous usages et tous réseaux enterrés à constituer - largeur 5 mètres : Fonds dominant : parcelles 873, 875, 877 et 1687 Fonds servant : parcelles 842, 843, 866, 868, 1600, 1599, 880, 881 et 1688

Sauf étude particulière, les servitudes de toutes natures apparentes ou occultes, les conditions de raccordement aux réseaux, les limites non reconnues par un procès verbal sont indiquées sous toutes réserves.
Les réseaux souterrains sont dessinés à titre indicatif et de façon approximative.

